

**École Hudon-Ferland, Sainte-Hélène,  
Saint-Louis de Saint-Joseph  
Séance ordinaire du 22 janvier 2024  
À l'école de Sainte-Hélène  
À 19 h**

**Sont présentes:**

Nancy Boudreault  
Anaïs Berger  
Roxanne Lemieux  
Karolane Roy-Gagnon  
Amélie Provencher  
Valérie Dionne  
Sophie Dufour  
Laurence Labelle  
Stéphanie Léveillé  
Évelyne Gaudet  
Mélissa Viel  
Caroline Gagnon  
Sophie Mignault  
Clara Lévesque  
Véronique Renaud

**Est absente :**

Pascale Contreras-Paradis

**Groupe représenté**

Représentante des parents / présidente  
Représentante des parents  
Représentante des parents  
Représentante des parents  
Représentante des parents  
Représentante des parents substitués  
Représentante des parents substitués  
Représentante de la communauté  
Enseignante  
Enseignante  
Enseignante  
Enseignante  
Technicienne en service de garde  
Personnel de soutien / secrétaire  
Directrice  
Professionnelle

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum**

Madame Véronique Renaud souhaite la bienvenue à tous et vérifie le quorum.

**2. Adoption de l'ordre du jour du 22 janvier 2024**

L'ordre du jour est lu par madame Nancy Boudreault. Cette dernière ajoute le point 8.1 : mini Hargens et mini Célestes, équipe sportive. Sophie Mignault demande d'ajouter le point 8.2 : application hop hop. Sur la proposition de madame Mélissa Viel, l'ordre du jour du 22 janvier 2024 est adopté à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2023**

Demandé par madame Nancy Boudreault, au point 2.1 d'ajouter une courte explication. Sur la proposition de madame Karolane Roy-Gagnon le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**4. Suivi au procès-verbal du 13 novembre 2023**

Madame Nancy Boudreault fait un court suivi sur le budget de l'OPP avec Karolane Roy-Gagnon, concernant le courriel explicatif que cette dernière avait envoyé plus tôt.

**5. Points de la direction d'établissement**

**5.1. Activités-sorties et demandes de commandite**

Madame Véronique Renaud fait la lecture des demandes d'activités pour nos trois écoles et sur la proposition de madame Caroline Gagnon elles sont approuvées à l'unanimité.

**5.2. Lettres pour cours d'école SHEL et SHUD**

Madame Véronique Renaud nous explique le projet de la classe extérieure de Sainte-Hélène incluant 3 sections et nous informe que nous avons l'appui de la municipalité ainsi que des comités du village pour le projet. Nous avons un 10% de la somme totale d'amassée. Pour la réflexion de la cour extérieure de Saint-Alexandre, le projet s'élèverait aux alentours de 100 000\$ et nous avons aussi un 10% d'amassé. Sur la proposition de madame Jessica Lavoie, les lettres sont approuvées à l'unanimité.

**5.3. Projet serre SJOS et demande de financement**

Madame Véronique nous présente le projet qui serait chapeauté par madame Mélissa Ouellet, éducatrice du service de garde. Une lettre sera envoyée aux agriculteurs locaux pour leur demande de commandites. Ce point est donc proposé par madame Anaïs Berger et est approuvé à l'unanimité.

**5.4. Projet éducatif – état des travaux**

Madame Véronique nous explique que le projet a été repoussé jusqu'en avril, étant donné les délais du Ministère pour nous remettre le plan stratégique.

**5.5. Semaine de relâche**

Madame Sophie Mignault nous informe que selon son sondage auprès des employés, aucun d'entre eux ne se manifeste pour travailler pendant la semaine de relâche. Madame Véronique est donc en accord de ne pas offrir de service de garde pendant la semaine de relâche et sur la proposition de madame Roxanne Lemieux, ce point est résolu à l'unanimité.

## 5.6. Présentation budget 22-23

Madame Véronique nous explique les budgets des deux dernières années et que cette année nous désirions arriver égal au budget alloué pour l'année scolaire 2023-2024. Les secrétaires Clara et Marie-Josée travaillent fort pour y arriver.

## 5.7. Plan de rattrapage

Madame Véronique Renaud nous explique que le service de rattrapage sera les midis et les soirs après l'école. Nous avons un montant de 28 813\$ pour nos trois écoles. Ce service sera offert à tous les élèves volontaires. Madame Karolane Roy-Gagnon nous informe que le comité de parents a statué sur le point que le rattrapage n'aura pas lieu pendant la semaine de relâche. Madame Véronique enverra le communiqué aux parents vendredi matin.

## 6. Points du personnel des écoles

### 6.1. Trésorière

Madame Tania Bélanger nous indique qu'il n'y a rien de nouveau pour le moment.

### 6.2. Personnel enseignant

Les enseignantes (mesdames Mélissa Viel, Évelyne Gaudet et Stéphanie Léveillée) nous résument la vie dans nos écoles. Les activités de Noël dans les trois écoles ont été un franc succès et appréciées de tous.

### 6.3. Personnel de soutien

Madame Clara Lévesque nous explique que les écoles de Saint-Joseph et de Sainte-Hélène se portent bien.

### 6.4. Personnel professionnel

Étant donné que madame Pascale Contreras-Paradis est absente, nous passerons ce point.

### 6.5. Responsable service de garde

Madame Sophie Mignault nous informe que les élèves cuisinent plusieurs collations différentes et qu'ils éprouvent beaucoup de plaisir à cuisiner de la nourriture.

### 6.6. OPP

Saint-Alexandre, on fait une campagne de financement pour Noël qui a permis d'amasser plusieurs sous. Sainte-Hélène a amassé 439\$ de dons avec les chansons sur le perron ainsi que 1 700\$ au bingo. Il y aura un souper poulet BBQ le 18 mai pour financer les activités de fin d'année. Saint-Joseph a organisé une belle semaine avant les vacances de Noël remplies d'activités ainsi qu'un montant de 700\$ a été amassé au marché de Noël.

### 6.7. Comité de parents

Madame Karolane Roy-Gagnon nous fait part qu'il n'y aura pas de plan de rattrapage pendant la semaine de relâche. Cette dernière fera un forms pour savoir quels bénévoles choisir ainsi que des idées pour un choix de conférenciers à faire venir.



## 7. Correspondance

Aucune correspondance.

## 8. Autres sujets

### 8.1. Équipes sportives Hargens et Célestes

Comme il y a du multisport à l'école de Sainte-Hélène, les élèves de Saint-Joseph désirent eux aussi avoir cette activité parascolaire. Au retour du congé de monsieur François Boucher, ce dernier se penchera sur la question pour faire plaisir aux élèves de Saint-Joseph.

### 8.2. Application Hop Hop

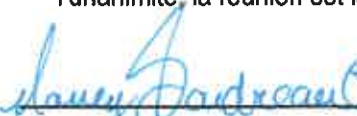
Sophie nous explique le désir des parents d'avoir cette application. Cependant, madame Véronique ne veut pas que cela devienne un système de livraison de petit paquet tout prêt... C'est pourquoi cette dernière a le pied sur le frein avec ce système qui est excessivement coûteux.

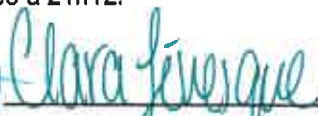
## 9. Question du public

Aucun public.

## 10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de madame Tania Bélanger et appuyée à l'unanimité, la réunion est levée à 21h12.

  
Nancy Boudreault, présidente

  
Clara Lévesque, secrétaire

  
Véronique Renaud, directrice